

Image not found or type unknown



Estimation bien immobilier par notaire

Par **ellewinger/dejust**, le **19/03/2013** à **20:35**

[fluo]bonjour[/fluo]rnj'ai fait faire deux estimations de ma maison dans le cadre d'un dossier BDF. le premier notaire m'a envoyé une facture de 59.80 euros ; le deuxième notaire c'est gratuit !! pourquoi un notaire fait payer et pas l'autre ?merci de me dire si ces estimations sont gratuites ou payantes